



Calendrier 2025 des formations présentielles, classes virtuelles et mixtes



Présentiel



Mixte



Classes virtuelles



› Sommaire

P03

Région Est

- › Châlons en Champagne
- › Lyon
- › Mâcon
- › Pont à Mousson

P08

Région Grand-ouest

- › Cholet
- › Joué les Tours
- › Lorient
- › Nantes
- › Quimper
- › Vannes

P15

Région Nord

- › Abbeville
- › Boulogne sur mer
- › Liévin
- › Lille
- › Maubeuge
- › Saint Quentin

P22

Région Normandie

- › Caen
- › Le Havre
- › Saint Lô
- › Saint Étienne du Rouvray
- › Verneuil sur Avre

P28

Région Parisienne

- › Conflans Sainte Honorine
- › Laigneville
- › Mareuil Les Meaux
- › Le Plessis Robinson
- › Paris 9^{ème}

P34

Région Sud-ouest

- › Agen
- › Biron
- › Bordeaux
- › Limoges
- › Perpignan
- › Rodez
- › Toulouse

P42

Classe virtuelles 7h / 4h / 1h30



Vos rendez-vous formation 2025

› Région **EST**

- 
- › Châlons en Champagne
 - › Lyon
 - › Mâcon
 - › Pont à Mousson

Les dates sont régulièrement actualisées ou modifiées. Rendez-vous directement dans la rubrique « **Trouver une formation** » sur <https://public.cerprouenformation.fr> pour avoir les informations en temps réel.

Vous ne trouvez pas le thème qui vous intéresse dans votre région ?

Pensez aux formations à distance : e-learning et classe virtuelle

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>





Vos rendez-vous formation 2025

Châlons en Champagne

	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 07/09/2025 + présentiel : 07/10/2025
	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	09/10/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 02/10/2025 + présentiel : 09/10/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Lyon

	Cancer : mettre en place l'entretien pharmaceutique (patients sous chimiothérapie orale) (7h-1j)	09/09/2025
	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	11/09/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 04/09/2025 + présentiel : 11/09/2025
	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 03/09/2025 + présentiel : 03/10/2025
	Prescription des vaccins à l'officine*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 18/10/2025 + présentiel : 18/11/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Présentiel



Mixte

Vos rendez-vous formation 2025

Mâcon

	Nouvelles missions en pratique à l'officine (7h-1j)	27/06/2025
	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	30/06/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 23/06/2025 + présentiel : 30/06/2025
	Cancer : mettre en place l'entretien pharmaceutique (patients sous chimiothérapie orale) (7h-1j)	08/09/2025
	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 02/09/2025 + présentiel : 02/10/2025
	Prescription des vaccins à l'officine*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 20/10/2025 + présentiel : 20/11/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Pont à Mousson

	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	16/10/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 09/10/2025 + présentiel : 16/10/2025
	Prescription des vaccins à l'officine*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 17/09/2025 + présentiel : 17/10/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e) ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025 › Région **Grand-ouest**

- 
- › Cholet
 - › Joué les tours
 - › Lorient
 - › Nantes
 - › Quimper
 - › Vannes

Les dates sont régulièrement actualisées ou modifiées. Rendez-vous directement dans la rubrique « **Trouver une formation** » sur <https://public.cerprouenformation.fr> pour avoir les informations en temps réel.

Vous ne trouvez pas le thème qui vous intéresse dans votre région ?

Pensez aux formations à distance : e-learning et classe virtuelle

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>





Vos rendez-vous formation 2025

Cholet

	Prescription des vaccins à l'officine*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 04/08/2025 + présentiel : 04/09/2025
	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	05/09/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 29/08/2025 + présentiel : 05/09/2025
	Développer l'activité MAD à l'officine (7h-1j)	09/09/2025
	Cancer : mettre en place l'entretien pharmaceutique (patients sous chimiothérapie orale) (7h-1j)	10/10/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Présentiel



Mixte

Vos rendez-vous formation 2025

Joué les Tours

	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	09/09/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 02/09/2025 + présentiel : 09/09/2025
	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 09/09/2025 + présentiel : 09/10/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e) ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Présentiel



Mixte

Vos rendez-vous formation 2025

Lorient

	Prescription des vaccins à l'officine*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 02/09/2025 + présentiel : 02/10/2025
	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	03/10/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 26/09/2025 + présentiel : 03/10/2025
	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 16/09/2025 + présentiel : 16/10/2025
	Cancer : mettre en place l'entretien pharmaceutique (patients sous chimiothérapie orale) (7h-1j)	25/11/2025
	Nouvelles missions en pratique à l'officine (7h-1j)	05/12/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Présentiel



Mixte

Vos rendez-vous formation 2025

Nantes

	Nouvelles missions en pratique à l'officine (7h-1j)	19/09/2025
	Cancer : mettre en place l'entretien pharmaceutique (patients sous chimiothérapie orale) (7h-1j)	09/10/2025
	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 13/10/2025 + présentiel : 13/11/2025
	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	14/10/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 07/10/2025 + présentiel : 14/10/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Présentiel



Mixte

Vos rendez-vous formation 2025

Quimper

	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	09/09/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 02/09/2025 + présentiel : 09/09/2025
	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 17/09/2025 + présentiel : 17/10/2025
	Nouvelles missions en pratique à l'officine (7h-1j)	04/12/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Vannes

DPC

Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie* (11h-1,5j)**
E-learning (4h) + présentiel (7h)

Accès e-learning : 14/09/2025
+ présentiel : 14/10/2025

DPC

Cancer : mettre en place l'entretien pharmaceutique (patients sous chimiothérapie orale) (7h-1j)

27/11/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. Prises en charge possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

› Région Nord

- 
- › Abbeville
 - › Boulogne sur Mer
 - › Liévin
 - › Lille
 - › Maubeuge
 - › Saint Quentin

Les dates sont régulièrement actualisées ou modifiées. Rendez-vous directement dans la rubrique « **Trouver une formation** » sur <https://public.cerprouenformation.fr> pour avoir les informations en temps réel.

Vous ne trouvez pas le thème qui vous intéresse dans votre région ?

Pensez aux formations à distance : e-learning et classe virtuelle

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>





Vos rendez-vous formation 2025

Abbeville

	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	23/09/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 16/09/2025 + présentiel : 23/09/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Boulogne sur mer

	Prescription des vaccins à l'officine*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 15/08/2025 + présentiel : 15/09/2025
	Développer l'activité MAD à l'officine (7h-1j)	25/09/2025
	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 27/10/2025 + présentiel : 27/11/2025
	Nouvelles missions en pratique à l'officine (7h-1j)	09/12/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Présentiel



Mixte

Vos rendez-vous formation 2025

Liévin

	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	18/09/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 11/09/2025 + présentiel : 18/09/2025
	Prescription des vaccins à l'officine*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 19/08/2025 + présentiel : 19/09/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e) ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Lille

	Développer l'activité MAD à l'officine (7h-1j)	27/06/2025
	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	30/06/2025 15/09/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 23/06/2025 + présentiel : 30/06/2025 Accès e-learning : 08/09/2025 + présentiel : 15/09/2025
	Prescription des vaccins à l'officine*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 16/08/2025 + présentiel : 16/09/2025 OU Accès e-learning : 12/11/2025 + présentiel : 12/12/2025
	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 29/08/2025 + présentiel : 29/09/2025
	Cancer : mettre en place l'entretien pharmaceutique (patients sous chimiothérapie orale) (7h-1j)	04/12/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Maubeuge

	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 30/08/2025 + présentiel : 30/09/2025
	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	11/12/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 04/12/2025 + présentiel : 11/12/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Saint Quentin

	Développer l'activité MAD à l'officine (7h-1j)	26/06/2025
DPC	Cancer : mettre en place l'entretien pharmaceutique (patients sous chimiothérapie orale) (7h-1j)	03/07/2025 02/12/2025
DPC	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	02/09/2025
DPC	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 26/08/2025 + présentiel : 02/09/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. Prises en charge possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

› Région **Normandie**

- 
- › Hérouville-Saint-Clair (Bagnoles de l'Orne)
 - › Le Havre
 - › Saint Étienne du Rouvray
 - › Saint Lô (Cherbourg)
 - › Verneuil sur Avre (Chartres)

Les dates sont régulièrement actualisées ou modifiées. Rendez-vous directement dans la rubrique « **Trouver une formation** » sur <https://public.cerprouenformation.fr> pour avoir les informations en temps réel.

Vous ne trouvez pas le thème qui vous intéresse dans votre région ?

Pensez aux formations à distance : e-learning et classe virtuelle

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>





Présentiel



Mixte

Vos rendez-vous formation 2025

Hérouville Saint Clair

DPC	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 23/08/2025 + présentiel : 23/09/2025
	Nouvelles missions en pratique à l'officine (7h-1j)	10/10/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. Prises en charge possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Présentiel



Mixte

Vos rendez-vous formation 2025

Le Havre

	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	26/09/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 19/09/2025 + présentiel : 26/09/2025
	Nouvelles missions en pratique à l'officine (7h-1j)	09/10/2025
	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 03/10/2025 + présentiel : 03/11/2025
	Prescription des vaccins à l'officine*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 11/11/2025 + présentiel : 11/12/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Saint Étienne du Rouvray

Gestes de premiers secours (7h-1j)

12/09/2025

DPC

Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie* (11h-1,5j)**
E-learning (4h) + présentiel (7h)

Accès e-learning : 04/10/2025
+ présentiel : 04/11/2025

DPC

Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j)
matin **ou** après-midi

20/11/2025

DPC

Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j)
E-learning (3h) + présentiel (4h)
matin **ou** après-midi

Accès e-learning : 13/11/2025
+ présentiel : 20/11/2025

DPC

Prescription des vaccins à l'officine* (11h-1,5j)**
E-learning (4h) + présentiel (7h)

Accès e-learning : 21/10/2025
+ présentiel : 21/11/2025

DPC

Cancer : mettre en place l'entretien pharmaceutique (patients sous chimiothérapie orale) (7h-1j)

12/12/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

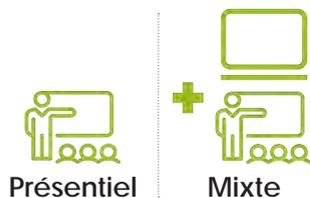
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. Prises en charge possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Saint Lô

	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 09/09/2025 + présentiel : 09/10/2025
	Cancer : mettre en place l'entretien pharmaceutique (patients sous chimiothérapie orale) (7h-1j)	16/10/2025
	Nouvelles missions en pratique à l'officine (7h-1j)	20/11/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e) ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. Prises en charge possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Verneuil sur Avre

Chartres

Chartres		
	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) <i>matin ou après-midi</i>	05/09/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) <i>matin ou après-midi</i>	Accès e-learning : 29/08/2025 + présentiel : 05/09/2025
Verneuil sur Avre		
	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) <i>matin ou après-midi</i>	04/09/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) <i>matin ou après-midi</i>	Accès e-learning : 28/08/2025 + présentiel : 04/09/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

› Région **Parisienne**

- 
- › Conflans Sainte Honorine
 - › Laigneville
 - › Le Plessis Robinson (Buc / Paris 9^{ème})
 - › Mareuil les Meaux

Les dates sont régulièrement actualisées ou modifiées. Rendez-vous directement dans la rubrique « **Trouver une formation** » sur <https://public.cerprouenformation.fr> pour avoir les informations en temps réel.

Vous ne trouvez pas le thème qui vous intéresse dans votre région ?

Pensez aux formations à distance : e-learning et classe virtuelle

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>





Présentiel



Mixte

Vos rendez-vous formation 2025

Laigneville

	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	16/09/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 09/09/2025 + présentiel : 16/09/2025
	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 18/10/2025 + présentiel : 18/11/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Le Plessis Robinson

	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	18/09/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 11/09/2025 + présentiel : 18/09/2025
	Nouvelles missions en pratique à l'officine (7h-1j)	21/11/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Mareuil Les Meaux

	Développer l'activité MAD à l'officine (7h-1j)	19/06/2025
	Prescription des vaccins à l'officine*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 19/08/2025 + présentiel : 19/09/2025
	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 16/09/2025 + présentiel : 16/10/2025

 **Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.**

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2024

› Région **Sud-ouest**

- 
- › Agen
 - › Biron
 - › Bordeaux
 - › Limoges
 - › Perpignan
 - › Rodez (Aurillac / Millau)
 - › Toulouse

Les dates sont régulièrement actualisées ou modifiées. Rendez-vous directement dans la rubrique « **Trouver une formation** » sur <https://public.cerprouenformation.fr> pour avoir les informations en temps réel.

Vous ne trouvez pas le thème qui vous intéresse dans votre région ?

Pensez aux formations à distance : e-learning et classe virtuelle

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>
ou via le bulletin d'inscription





Vos rendez-vous formation 2025

Agen

	Développer l'activité MAD à l'officine (7h-1j)	24/06/2025
	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	04/07/2025 29/09/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 27/06/2025 + présentiel : 04/07/2025 Accès e-learning : 22/09/2025 + présentiel : 29/09/2025
	Nouvelles missions en pratique à l'officine (7h-1j)	13/11/2025
	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 01/11/2025 + présentiel : 01/12/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Biron

	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	03/07/2025 03/10/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 26/06/2025 + présentiel : 03/07/2025 Accès e-learning : 26/09/2025 + présentiel : 03/10/2025
	Prescription des vaccins à l'officine*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 02/09/2025 + présentiel : 02/10/2025
	Nouvelles missions en pratique à l'officine (7h-1j)	14/11/2025
	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 02/11/2025 + présentiel : 02/12/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h"
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel"

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. Prises en charge possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Bordeaux

	Développer l'activité MAD à l'officine (7h-1j)	23/06/2025
	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	30/09/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 23/09/2025 + présentiel : 30/09/2025
	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 06/10/2025 + présentiel : 06/11/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Limoges

	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	04/09/2025 11/09/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 28/08/2025 + présentiel : 04/09/2025 Accès e-learning : 04/09/2025 + présentiel : 11/09/2025
	Cancer : mettre en place l'entretien pharmaceutique (patients sous chimiothérapie orale) (7h-1j)	09/10/2025
	Prescription des vaccins à l'officine*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 10/09/2025 + présentiel : 10/10/2025
	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 04/10/2025 + présentiel : 04/11/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. Prises en charge possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Perpignan

	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	25/09/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 18/09/2025 + présentiel : 25/09/2025
	Prescription des vaccins à l'officine*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 26/08/2025 + présentiel : 26/09/2025
	Développer l'activité MAD à l'officine (7h-1j)	25/11/2025
	Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 09/11/2025 + présentiel : 09/12/2025
	Nouvelles missions en pratique à l'officine (7h-1j)	16/12/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

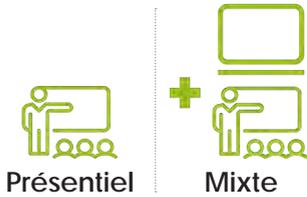
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. Prises en charge possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Toulouse

DPC	Prescription des vaccins à l'officine*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 08/08/2025 + présentiel : 08/09/2025
	Développer l'activité MAD à l'officine (7h-1j)	08/12/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

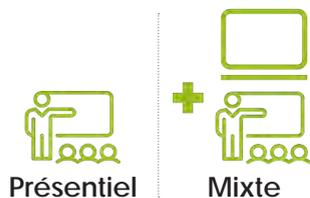
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Vos rendez-vous formation 2025

Rodez

	Prescription des vaccins à l'officine*** (11h-1,5j) E-learning (4h) + présentiel (7h)	Accès e-learning : 09/08/2025 + présentiel : 09/09/2025
	Administration des vaccins (préparateurs) (4h-1/2j) matin ou après-midi	19/09/2025
	Administration des vaccins (pharmaciens) (7h-1j) E-learning (3h) + présentiel (4h) matin ou après-midi	Accès e-learning : 12/09/2025 + présentiel : 19/09/2025

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning)





Classe virtuelle

Vos rendez-vous formation 2025

À distance

Classes virtuelles 4h (le matin ou l'après-midi)

	Cystite : délivrance sans ordonnance d'antibiotiques après réalisation d'un TROD	14h à 18h : 04/09 9h à 13h : 07/10
	Angine : délivrance sans ordonnance d'antibiotiques après réalisation d'un TROD	9h à 13h : 04/09 14h à 18h : 07/10

Classes virtuelles 5h

	Angine : délivrance sans ordonnance d'antibiotiques AVEC réalisation du TROD	9h à 15h : 05/09 - 03/10 - 14/11 - 01/12
--	---	---

Classes virtuelles 7h

	Allaitement et conseil officinal	09/10
	Aromathérapie	26/09 - 09/12
	Bilans de prévention	02/10 - 20/11
	Cancer : traitements et prise en charge	30/09 - 13/10 - 06/11 - 15/12
	Contraception et prévention des IST à l'officine	11/09 - 17/10 - 25/11 - 19/12
	Dermatologie: pathologies et conseils	12/09 - 09/12
	Maux de la femme et médecines naturelles	23/09 - 06/11
	Optimisation du back office	14/11
	Pédiatrie : suivi de la naissance au jeune enfant	28/11
	Perfusion à domicile	15/09 - 27/11

Formation mixte (e-learning 4h + classe virtuelle 7h)

	Prescription des vaccins à l'officine*** <i>Accès au e-learning ouvert 1 mois avant la date de la classe virtuelle et à suivre obligatoirement avant</i>	Classe virtuelle le : 11/09 - 07/10 - 03/11 - 08/12
--	--	--

 Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. Prises en charge possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning).





Classe virtuelle CHRONO

Vos rendez-vous formation 2025

À distance

A la rencontre de la génération Z

06/11/2025

Entretien court de la femme enceinte

16/09/2025

04/11/2025

Facturation du forfait Perfadom : comment ça marche ?

25/09/2025

18/11/2025

Introduction à la RSE

13/11/2025

L'officine vétérinaire : règles et sécurisation de la dispensation

18/09/2025

04/12/2025

Maux de la grossesse : conseils à l'officine

16/10/2025

02/12/2025

Merchandising en pratique

11/09/2025

05/12/2025

Réseaux sociaux (les fondamentaux) : recrutez et fidélisez vos clients

19/09/2025

02/12/2025

Réseaux sociaux (approfondissement) : animez et boostez votre communauté

03/10/2025

16/12/2025

Trésorerie : la maîtriser et l'optimiser

09/09/2025

 **Le planning évolue régulièrement. Retrouvez sur <https://public.cerprouenformation.fr> les informations à jour.**

Formations obligatoires. Êtes-vous formé(e)s ?

- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance cystite** : formation de 4h.
- > **Délivrance des antibiotiques sans ordonnance angine** : formation de 4h + 1h sur la réalisation du TROD réservée aux personnes non formées sur le TROD.
- > **Prescription des vaccins à l'officine** : formation d'au minimum 10h30 en présentiel, à distance ou mixte.
- > **Administration des vaccins (préparateurs)** : formation d'au minimum 3h30 en présentiel pour pouvoir administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal.
- > **Administration des vaccins (pharmacien)** : formation de 7h dont 4h obligatoirement en présentiel.

 Action de formation pharmacien  Action de formation pharmacien & préparateur  Action de formation préparateur

Inscrivez-vous sur <https://public.cerprouenformation.fr>

Les formations indiquées DPC permettent de valider 1 type d'action (formation) sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques / gestion des risques) dans le cadre de votre obligation DPC. **Prises en charge** possibles sous réserve d'une demande faite aux organismes concernés (OPCO EP, FIF PL, AN DPC) avant le début de la formation (dont e-learning).

